



Le 25 JANVIER 2026

Communiqué de la SAT31

La SAT31 souhaite clarifier sa position quant à la possibilité d'implantation d'UBER Taxi sur le territoire.

En qualité de syndicat patronal, elle exprime son opposition à l'installation d'UBER Taxi à Toulouse ainsi que dans l'ensemble du département de la Haute-Garonne. La SAT31 estime que la présence de cette plateforme internationale ne viserait pas à améliorer les conditions de travail des artisans taxis concernés et risquerait d'affaiblir l'économie locale.

Par ailleurs, la SAT31 souligne que, malgré les discours rassurants des plateformes numériques comme Uber ou Bolt, les chauffeurs qui y sont affiliés font toujours face à des conditions de travail préoccupantes.

L'organisation estime que ces entreprises ne favorisent ni le développement des relations humaines, ni l'amélioration du service à la personne, ni l'intégration des sociétés locales dans le tissu économique régional.

Selon la SAT31, leur stratégie reste principalement orientée vers la rentabilité financière, parfois au détriment de l'emploi local et du soutien aux acteurs du secteur.

Par ailleurs, la SAT31 réaffirme son engagement en faveur des acteurs locaux, jugés essentiels au dynamisme du secteur du taxi toulousain et haut-garonnais. Elle encourage tous les professionnels à unir leurs efforts afin de défendre collectivement leurs intérêts. Cette démarche vise à garantir aussi bien aux exploitants qu'aux usagers la préservation de leur capacité décisionnelle, leur autonomie et la protection de leurs droits.

La dimension numérique constitue également un enjeu majeur pour la SAT31, qui soutient la mise en place d'outils digitaux administrés directement par les taxis, dans un esprit de liberté et d'indépendance. L'organisation valorise un modèle artisanal, local et réglementé, fondé sur la proximité et l'ancrage territorial.

Enfin, la SAT31 marque son opposition à toute initiative susceptible de porter atteinte à l'indépendance des chauffeurs artisans, craignant une dépendance accrue vis-à-vis de plateformes étrangères dont la gestion et les règles échapperaient à leur contrôle. Par son implication dans les commissions TDR, l'association s'engage activement à défendre l'autonomie professionnelle et le modèle économique propre au secteur.

À l'inverse, les plateformes poursuivent une centralisation de la gestion de la clientèle par le biais de leurs systèmes, notamment en prévision de l'intégration des véhicules autonomes. Les chauffeurs de taxi indépendants privilégient quant à eux une approche rationnelle du numérique comme outil d'optimisation, sans toutefois adopter un modèle centralisé.


Si certains mettent en avant l'autonomie entrepreneuriale, la SAT31 exprime des réserves concernant l'implantation des plateformes internationales dans le secteur, considérées comme une potentielle source de perturbations. Dans cette optique, la SAT31 recommande une attitude prudente ainsi qu'une adaptation progressive, visant à concilier la préservation des pratiques traditionnelles et l'adoption raisonnée d'innovations sectorielles.

Face à ces mutations, la SAT31 renouvelle son engagement en faveur d'un secteur du taxi structuré, organisé et géré localement, dans le respect d'un cadre réglementaire défini.

L'organisation demeure attentive et mobilisée pour la défense de la profession et de ses acteurs.

La SAT31

Présidente
Mme DUFRENNE Elise

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Elise Dufrenne', written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end.